

**Assemblée générale annuelle
Jeudi, le 24 septembre 2020 à 18 h 30
En visioconférence sur Zoom**

Membres présentes :

Manon Therrien, présidente, Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale

Michèle Dumas Paradis, vice-présidente, Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale

Sylvie Daigle, administratrice

Isabelle Savard, administratrice

Louise Brunet, administratrice

Gaetane Corriveau, représentante du Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Mélanie Royer Couture, conseillère à St-Ferréol-des-Neiges

Stéphanie Tardif, étudiante, Université Laval

Julie Vignola, députée fédérale de Beauport-Limoilou

Invité :

Gino Simard, comptable, Anctil, Piché et Associés

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La présidente Manon Thérien débute la réunion par un tour de table pendant lequel les participantes parlent de leur parcours et de leurs motivations au sujet du rôle des femmes en politique municipale.

2. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Lise Pilote, coordonnatrice, informe les participantes qu'il faut nommer une présidente et une secrétaire d'assemblée. Elle suggère Manon Thérien comme présidente et Michèle Dumas Paradis comme secrétaire. Mélanie Royer Couture propose d'élire Manon Thérien et Michèle Dumas Paradis et Isabelle Savard appuie la proposition.

Adopté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Stéphanie Royer Couture propose d'adopter l'ordre du jour et Sylvie Daigle appuie la proposition. Adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019

Michèle Dumas Paradis propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019 et Sylvie Daigle seconde la proposition.

5. Présentation du rapport d'activités 2018-2019 et du plan d'action pour 2019-2020

Message de la présidente

Manon Thérien accueille les participantes et se dit très fière du travail accompli par le Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale. Les retombées du Colloque «Repenser la normalité pour faire valoir nos différences» sont très positives et a fait connaître encore plus le Réseau.

Rapport annuel 2018-2019

À l'aide de diapositives PowerPoint, Lise Pilote, coordonnatrice du Réseau Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale, dresse un bilan des activités de 2018-2019.

Des consultations ont été réalisées sur les enjeux d'égalité avec des femmes d'affaires et des élues actuelles ou d'anciennes élues. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Conciliation travail-famille
- Accès des femmes à la politique et aux postes décisionnels
- Faire du réseautage
- Accompagnement et mentorat
- Personnes ressources pour des formations

Un sondage a révélé que les participantes étaient satisfaites des activités et des thèmes des activités.

Les préparatifs du Colloque «Repenser la normalité pour faire valoir nos différences» du 28 février ont absorbé du temps et de l'énergie qui a résulté en un franc succès et nous a fourni beaucoup d'éléments de réflexion pour jeter les bases du travail à venir.

Le Défi Parité avait comme mandat de rejoindre les MRC et les inciter à adopter une politique d'égalité. Les MRC de Charlevoix et de la Côte de Beaupré ont adopté une telle politique. La MRC de Charlevoix-Est est en train de finaliser une politique pour la fin d'octobre ou le début de novembre.

La Ville de Québec a pour sa part des politiques des ressources humaines qui sont égalitaires et ne voit pas l'intérêt pour le moment pour une politique d'égalité.

Prévisions budgétaires et Plan d'action 2020-2021

Lise Pilote nous présente les prévisions budgétaires 2020-2021. Les subventions nous permettent de poursuivre les activités jusqu'en avril 2021.

Il faudra de nouvelles sources de revenus si nous voulons continuer d'accompagner les candidates qui se présenteront cet été, étant le moment où les femmes s'afficheront comme candidates pour faire la campagne électorale qui mènera aux élections du 7 novembre 2021.

Le Plan d'action s'articule ainsi :

- Programme Défi Parité à terminer
- Ensemble avec nos différences
- Il n'y aura pas de Gala reconnaissance en raison du COVID 19
- Une proposition sera faite au CA d'accompagner les femmes pour les élections 2021 avec le programme Femmes recherchées
- Une proposition sera faite au CA pour le projet Inclusion citoyenne avec les conseils de quartier et les MRC
- Développer des outils
- Créer une image de marque
- Établir des relations de presse
- Réaliser des capsules vidéo
- Effectuer une refonte du site Internet
- Créer un Blog
- Accroître le nombre de membres

6. Présentation du bilan et adoption des états financiers 2017-2018 et 2018-2019

Le comptable, Gino Simard, nous fait part des états financiers.

Tout est en règle et M. Simard a pris la relève pour concevoir un rapport qui servira de modèle et qui sera plus facile à réaliser pour l'année 2019-2020.

Les états financiers 2017-2018 et 2018-2019 sont adoptés.

7. Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice 2019-2020

Manon Thérien propose que l'on retienne les services de Gino Simard de Anctil, Pichet et Associés pour les états financiers 2019-2020. Michèle Dumas Paradis appuie.

Adopté.

8. Modifications aux Règlements généraux

Le CA veut faire les modifications suivantes aux Règlements généraux : établir à 9 membres la composition du CA avec la répartition suivante entre les agglomérations de l'Est, de l'Ouest et l'agglomération de Québec.

- Trois (3) élues municipales dont une (1) exerçant son rôle d'élue dans l'agglomération de Québec, une (1) dans une MRC de l'est et une (1) dans une MRC de l'ouest.
- Trois (3) femmes qui n'ont jamais exercé une fonction d'élue municipale dont une (1) résidant l'agglomération de Québec, une (1) résidant une MRC de l'est et une (1) résidant une MRC de l'ouest;
- Trois (3) anciennes élues dont une (1) ayant déjà exercé son rôle d'élue dans l'agglomération de Québec, une (1) dans une MRC de l'est et une (1) dans une MRC de l'ouest.

Les MRC de l'est sont les MRC de Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans, de Charlevoix et Charlevoix-Est. Les MRC de l'ouest sont les MRC de Portneuf et de la Jacques-Cartier. L'agglomération de Québec regroupe Québec, Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de Desmaures et Lévis.

Louise Brunet propose d'adopter les modifications et Isabelle Savard appuie.

Adopté.

9. Ratification des actions des administratrices

Michèle Dumas-Paradis propose d'adopter la ratification des actions des administratrices et Louise Brunet seconde.

Adopté.

10. Élections

Manon Thérien veut renouveler son mandat de Présidente et fait sa présentation en disant qu'elle aime relever les défis que présente le Réseau Femmes et Politique municipale de la Capitale-Nationale. Elle fait partie du Réseau depuis les débuts et aimerait poursuivre un autre mandat.

Mélanie Royer-Couture présente sa candidature pour une MRC de l'Est. En tant que conseillère de Saint-Ferréol-les-Neiges, elle connaît bien la politique municipale.

Stéphanie Tardif présente sa candidature pour une MRC de l'Ouest. La politique municipale l'intéresse beaucoup et elle veut saisir l'opportunité de travailler avec le Réseau Femmes et Politique municipale de la Capitale-Nationale.

Les candidates sont élues par acclamation.

11. Questions diverses : ... } ... }

Julie Vignola salue l'implication de Mélanie Royer Couture et Stéphanie Tardif en tant que membres du conseil d'administration du Réseau Femmes et Politique municipale de la Capitale-Nationale. Elle aimerait se joindre à nous mais son agenda très chargé ne le permet pas. Elle pourra nous aider à l'occasion.

Mélanie Royer-Couture est très heureuse de se joindre au CA du Réseau et de représenter une MRC de l'est.

Stéphanie Tardif représentera une MRC de l'Ouest et aimerait nous aider au niveau des finances.

Michèle Dumas Paradis constate l'évolution du Réseau avec l'ajout de candidates au Conseil d'administration du Réseau. Il y a de l'optimisme quant à l'avenir du Réseau.

12. Fin et levée de l'assemblée

L'Assemblée est levée à 20 h 30